

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020 A 19H
SALLE DES FETES DE COURMANGOUX - 01370

Dates de convocation et affichage : 09/12/2020 - Nombre de conseillers en exercice : 15

Ont été convoqués :

Mireille MORNAY - Sébastien CHORRIER-COLLET - Thierry DUFOUR - Thierry PARMENTIER – Rachel GUYON
Sylviane MARCHAND - Sùnniva BOURSIER – Cécile CHOSSAT - Stéphanie DEPLANCHE – Laurent DONGUY
Christophe KLINGER – Françoise LUZY – Sébastien RIONDY – Denis VOGRIG – Alain VARVAT.

Sont excusés : Stéphanie DEPLANCHE avec un pouvoir à Denis VOGRIG. Sùnniva BOURSIER avec un pouvoir à Mireille MORNAY. Laurent DONGUY.

Pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, la réunion se déroulera avec un public limité à 5 personnes.

Préambule : Mme le Maire informe que 2 questions sont à rajouter à l'ordre du jour :

- Délibération pour décisions modificatives au budget
 - Délibération pour la demande de subventions à la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Le conseil municipal donne son accord.

0. Désignation du secrétaire de séance : Sébastien Chorrier-Collet.

1. Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 27 novembre 2020

Le conseil approuve le compte-rendu.

2. Dossier réhabilitation mairie

a. Permis de construire :

Rénovation de la mairie et de la bibliothèque municipale.

- Réintégration de toutes les pièces de cet ERP en RDC et mise aux normes accessibilité des entrées et des locaux.
- Rénovation de la façade et changement partiel des menuiseries et volets.
- Fermeture de l'auvent pour création d'un local archives et de locaux annexes.
- Isolation intérieure de l'ensemble de ces locaux au RDC.
- Reprise du plancher haut du RDC et réalisation d'un coupe-feu 1h en prévision du futur projet de logements au R+1.
- Réalisation d'une passerelle pour accéder de plain-pied au R+1 depuis l'arrière de la mairie.
- Nivelage du terrain en arrière du bâtiment pour création de la passerelle et réalisation d'une place PMR en pied de bâti.

b. Permis de démolir

Démolition façade arrière du bâtiment mairie :

- Toilettes publiques en fond de préau : bâtiment de 7,11 m²
- Abri remplissage cuve à fuel : bâtiment de 4,92m²
- Muret sur 3m d'un muret pour accès à la future mairie.

c. Avant-projet définitif :

Intégration des dernières remarques et :

- Suppression engazonnement / plantation
- Volet Alu
- Rajout portes intérieur bureau « Maire ».

Pour le raccordement ENEDIS, nous allons donc dans la solution 2 comptages Tarif Bleu

- 1 pour la Mairie – 1 pour la Salle des fêtes.

Au global nous restons sous les 450 k€ H.T de travaux.

d. Calendrier des travaux :

Remise plan ARCHI DCE : Le 09/12/2020.

Remise dossier PC : Le 14/12/2020.

Délibération du conseil : le 16/12/2020

Dépôt des dossiers en main propre au service instructeur : le 17/12/2020

Remise dossier DCE relecture : Le 23/12/2020 (Plans / CCTP).

Remise du RICT : Le 08/01/2021

Pieces administratives / Prise en compte remarques relecture : Le 14/01/2020.

Annonce VOIX DE L'AIN : Le 18/01/2021

Lancement AO – VOIX DE L'AIN : Le 21/01/2021

Retour des Offres : Le 19/02/2021 à 12 h 00 (29 jours de consultation – délai légal : 21 jours).

Remise rapport Analyse (Hors NEGO) : Le 26/02/2021.

Envoi aux instances (Si Ensemble des lots fructueux) : Le 05/03/2020

Retour PC : Mi-Mars (Hypothèses)

Démarrage des travaux : Début Avril 2021.

Délais de recours des tiers = Non purgé.

Le conseil :

- Approuve tous ces éléments du dossier
- Autorise Mme le Maire à signer les permis de démolir et de construire.

3. Convention d'entretien des poteaux d'incendie

Le Maire doit s'assurer de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie au regard des risques sur la commune. Pour répondre à cette obligation, il est proposé de passer une convention avec les gestionnaires des réseaux pour les mesures de débit annuelles et l'entretien des poteaux.

Des devis ont été reçus pour la maintenance-entretien (fréquence annuelle) et les mesures de débit (fréquence triennale).

Suez (13 PI) : maintenance-entretien 17,90 €HT, mesure 35,00 €HT

Sogedo (4 PI) : maintenance-entretien 45,00 €HT, mesure 30,00 €HT

La charge annuelle récurrente sera de 840 €HT, hors révision.

Le conseil approuve les devis.

4. Décision modificative n° 4 et 5 et 6 du budget communal 2020

Compte tenu de la régularisation des terrains avec la SCI le Tremblay il est nécessaire de procéder à la décision modificative (4) suivante du budget.

Section investissement dépenses :

Opération 283 achat vente terrain Sci le Tremblay, compte 2111 + 861.00 €

Compte 020 dépenses imprévues - 861.00 €

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes sont terminés. Il convient d'intégrer les études au bien. Ce sont des opérations d'ordre budgétaires. La Décision modificative (5) est la suivante :

Section investissement dépenses : Compte 21318-041 + 30 737.00 €

Section investissement recettes : Compte 2031-041 + 30 737.00 €

Il convient d'approuver ces deux décisions modificatives du budget 2020

De plus, il est nécessaire de régulariser la somme prévue au budget par décision modificative concernant les attributions de compensation dues à la CA3B.

Dépenses fonctionnement :

Compte 739211 chapitre 14 (attribution de compensation) : + 38.00 €

Compte 022 dépenses imprévues : - 38.00 €

Le conseil approuve ces décisions modificatives.

5. Demande de subventions régionales

Dans le cadre de la relance de l'activité économique, la région lance deux dispositifs immédiats pour les communes de moins de 20 000 habitants. Les dossiers sont à déposer avant le 8 janvier 2021.

BONUS RELANCE : Projets d'investissement pour l'aménagement du territoire avec des entreprises régionales. Le taux de subvention de la région sera au maximum de 50%, et sera choisi en fonction de la nature et de l'enveloppe disponible et sera en moyenne entre 5000€ et 15000€.

Il est proposé de présenter 2 dossiers :

- Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du hangar communal : Estimation 30 000 €
- Ré-engazonnement du cimetière : Devis de l'entreprise Millet de 8058€ TTC.

CONTRAT AMBITION REGION 2^{EME} GENERATION : Programme d'investissement d'envergure d'une durée de 3 ans dont les travaux dépassent 60 000 € et démarrent avant fin 2022.

Il est proposé de présenter 2 dossiers :

- La réhabilitation de la mairie au rez-de-chaussée (527 000€)
- La création de logements au R+1 (120 m² à 1500€/m² + 10% de Maitrise d'œuvre soit 198 000 €).

Le conseil donne son accord pour ces demandes de subventions à la Région.

6. **Décisions du Maire**

- Aucun pouvoir de police spéciale n'a été transféré à la CA3B.
- C'est l'énergie à 100% renouvelable chez Engie qui a été choisi pour la vente d'électricité en 2021.

7. **Travail des commissions**

- **Commission Finances :**

La prospective a été mise à jour le 8 décembre 2020. Elle sera présentée à la réunion de conseil municipal de fin janvier 2021, en vue du vote du budget à la réunion de fin février 2021.

- **Commission Bâtiment – Voirie – Gémapi :**

Transmission des travaux répertoriés en bordure de rivières.

- **Commission urbanisme :**

Prévoir une réunion pour la révision du PLU

- **Commission développement durable :**

Avancée des dossiers : champ photovoltaïque Carrière – Panneaux photovoltaïques sur le toit du hangar – Terrain du cimetière

Achat de 2 cuves de récupération d'eau

- **Commission Communication – Culture - Bibliothèque – sociale :**

Bulletin municipal vérifié – Collecte banque alimentaire jusqu'au 22 décembre – Dépistage Covid-19 à Treffort le 18-19-20 décembre – Réouverture de la Bibliothèque depuis le 5 décembre.

- **CCAS :**

Suivi par les membres du CCAS des personnes vulnérables qui se sont déclarées en mairie

Les bons cadeaux naissance ont été remis pour les nouveaux nés de 2020

Les coffrets gourmands à nos aînés de plus de 85 ans seront livrés le 17.12, pour distribution avant le 21 décembre

La collecte de nourriture pour la banque alimentaire a très bien fonctionné. Elle se poursuit jusqu'au 22 décembre, mais déjà 150 kg d'aliments ont été enregistrés.

- **Commission salles communales :**

Pas de location.

- **Commission de suivi de la carrière :**

Pas de sujet à l'ordre du jour.

8. **Questions diverses**

Equipement écran et vidéo projecteur à envisager.

Fin de réunion à 20h45

La prochaine réunion est fixée au vendredi 29 janvier 2021 à 19 h, puis le 26 février 2021.